

Les modes alternatifs de règlement des conflits dans les contrats administratifs

Vendredi 13 juin 2008

Assemblée nationale

Contacts :

Ajcp.paris1@yahoo.fr

12 place du Panthéon
75231 PARIS cedex 05

Romain LAURET : 06 73 40 58 75

Charlotte ARRIGNON : 06 30 35 47 99

9h30 – 12h30

9h30 : Introduction : La place des MARC dans les contrats administratifs

Laurent RICHER (Professeur à l'Université Paris-I)

10h00 : La place de la conciliation dans le contrat de partenariat

Romarc LAZERGES (avocat au barreau de Paris, Cabinet Allen & Overy)

10h30 : La place de la transaction : bilans et perspectives

Géraldine CHAVRIER (Professeur à l'Université Lille II)

11h00 : Pause

11h15 : Table ronde : La réforme de l'article 50 du CCAG Travaux

François MULLER (avocat au barreau de Paris, cabinet Proskauer Rose)

Damien GOUBAU (Direction juridique Société SADE, Groupe Veolia)

Représentant – Acheteur public

14h00 – 17h00

14h00 : Le rôle des comités consultatifs de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Victor HAÏM (Président du comité consultatif interrégional de Paris)

14h45 : L'arbitrage dans les marchés publics : « une révolution inaboutie » ?

Sous la présidence de :

Paul CASSIA (Professeur à l'Université Paris-I)

Intervenants :

Daniel LABETOULLE (ancien Président de la Section du contentieux du Conseil d'Etat)

Jean-Louis DELVOLVÉ (ancien président du Comité français de l'arbitrage)

Sophie LEMAIRE (Professeur à l'Université d'Orléans).

16h30 : Conclusion : Le juge et les MARC

Laurent RICHER (Professeur à l'Université Paris-I)